

41

Sur le bilan de la concertation (page 68/75), j'ai pris connaissance de la réponse négative quant au classement de la parcelle 78 section 27 en zone constructible. Je suis surpris de la réponse négative et souhaiterais que vous reconsidériez ma demande. Cette parcelle présente déjà actuellement un hangar et est favorable à la construction. Ma demande est en tout point identique à celle de la parcelle 51, rue de la haute montée, et cette dernière n'est non être accordée. Pourquoi ?
Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part.

218

DANIEL SUR
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR